



Association Tiaré Guidéolois

Convention pour location du chapiteau 6 m x 4,5 m

Demande de location du chapiteau (à retourner à Association Tiaré Guidéolois 6 allée Armand Seguin 56520 GUIDEL)

- Nom du loueur responsable.....
- Nom de l'adhérent du TIARÉ GUIDÉOLOIS (parrainage).....
- Adresse.....CP :Commune.....
- N° de téléphone :Mail :@.....
- Dénomination de la manifestation organisée :
- Lieu exact :
- Date : leou duau.....

Obligations du loueur

- Demande écrite et signée du loueur (présent imprimé).
- Fourniture d'une attestation d'assurance à jour couvrant les risques inhérents à ce type d'utilisation : matériel (chapiteau) et responsabilité civile (penser aux dégradations et aux coups de vent par exemple).
- Remise d'un chèque pour la location (35€).
- Remise d'un chèque de caution (220€) rendu à l'issue de l'état des lieux réalisé au prochain prêt.
- Acceptation du **RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DU CHAPITEAU (PAGE 2)**.
- Procéder à l'inventaire avant et après montage (page 3), à remettre à l'issue de la location.

Nota: cocher les cases pour l'approbation.

Fait à : Le : / / 20.....

Signature du loueur (précédée de la mention « Bon pour accord »)

Signature adhérent (parrain)

Cadre réservé au Tiaré Guidéolois

- Demande reçue le :
- Avis :

Tél. 06 02 37 68 22 E-mail: tiareguidelois56@gmail.com <http://tiare-guidelois.fr>
RNA n° W 561003946 - Siren n° 799 411 632 - Siret n° 799 411 632 00018 - APE n° 9499 Z

Mis à jour le 06/08/2017



Association Tiaré Guidélois

Convention pour location du chapiteau 6 m x 4,5 m

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DU CHAPITEAU 6 m x 4.5 m

- 1) Le parrainage d'un membre de l'association TIARE GUIDELOIS est une clause non négociable. La location est au tarif de 35€.
- 2) Ce chapiteau est uniquement destiné aux manifestations conviviales et ne peut en aucun cas servir de dortoir ou d'annexe d'hébergement. Il a une capacité de 25 personnes (vingt-cinq personnes).
- 3) Ce chapiteau ne pourra servir en aucun cas d'abri pour une cuisine, tout appareil à combustion devra se trouver à plus de 5 mètres à l'extérieur (CTS 15).
- 4) Ce chapiteau peut accueillir des installations électriques (sonorisation, éclairage, ...), celles ci devront être conformes et agréées (CTS 16 à 24).
- 5) La personne ou association qui louera le chapiteau laissera un chèque de caution d'un montant de 200 euros, à l'ordre de Tiaré Guidélois, pour la couverture éventuelle des réparations ou de la remise en état du chapiteau. Le chèque devra être déposé au siège social au moins 3 jours avant la date de l'emprunt. Le chèque de caution ne sera restitué qu'à l'issue du prochain contrôle du matériel (au plus tard au montage suivant).
- 6) En aucun cas le Tiaré Guidélois ne livrera, ne montera le matériel. Le loueur prend à sa charge le montage*, le démontage* (*quatre personnes au minimum), et l'utilisation (d'où l'attestation d'assurance). Nota pour le transport : prévoir encombrement pour les sacs à armature de 230 cm & les sacs à bâches & divers.
- 7) L'assurance du loueur doit pouvoir couvrir le vol et les éventuels dégâts (Incendie, tempête, grêle, neige, attentats et catastrophes naturelles) causés à cet ensemble, comme les dégâts engendrés par celui-ci.
- 8) Le loueur du chapiteau s'engagera à respecter les consignes décrites dans le manuel d'utilisation et de préserver l'ensemble de toute dégradation éventuelle.
- 9) Le loueur doit notifier à l'aide de l'inventaire & informer immédiatement le Tiaré Guidélois des pièces manquantes, abîmées ou cassées lors du montage. En cas d'oubli, les dégâts éventuels lui sont attribués.
- 10) Le loueur se doit de rendre le chapiteau dans le même état qu'il l'a pris. Tous les frais de remise en état seront facturés au loueur.
- 11) Le Tiaré Guidélois se réserve le droit de ne pas louer ou de reporter le montage du chapiteau en cas de force majeure ou en cas de prévisions météorologiques officielles dépassant la normale, notamment en cas d'utilisation par des vents de plus de 55 km/h.

Le loueur est le seul responsable durant la totalité de la location.

Tél. 06 02 37 68 22 E-mail: tiareguidelois56@gmail.com <http://tiare-guidelois.fr>
RNA n° W 561003946 - Siren n° 799 411 632 - Siret n° 799 411 632 00018 - APE n° 9499 Z

Mis à jour le 06/08/2017

Association Tiaré Guidélois

Convention pour location du chapiteau 6 m x 4,5 m

INVENTAIRE réalisé par le / / [à déposer à l'issue du prêt]					
Repère sur le manuel	Article / description	Nombre de pièces répertorié	☺	☹	Remarque avant/après montage
1	Tube Ø 32, long 2150 mm	8			
2	Tube Ø 32, long 2040 mm	8			
3	Tube Ø 32, long 2065 mm	1			
4	Tube Ø 37, long 1930 mm	8			
5	Tube Ø 37, long 640 mm	2			
6	Tube Ø 32, long 615 mm	2			
7	Cordelette Ø 3.8 x 3000 mm	8			
8	Sangle élastique	24			
9	Piquet Ø 4, 4 x 170 mm	24			
10	Boulon Ø 8 x 50 mm	8			
11	Boulon Ø 6 x 50 mm	2			
12-13-14	Raccord tubulaire "Pourtour" Ø 32 x 37 mm	8			
15	Raccord tubulaire "Etoile centrale" Ø 32 mm	2			
16	Platine "Pied de fixation" Ø 37 mm	8			
17	Bâche "Toit"	1			
18	Panneau latéral "Fenêtre"	7			
19	Panneau latéral "Porte"	1			
20	Platine "Tête de mat"	2			
21	Ressort Ø 32 x 300 mm	2			
#	<i>Cantine métal 100 cm x l: 40 cm x h: 55 cm</i>	1			
#	<i>Manuel d'utilisation</i>	1			
#	<i>Sac de transport 2300 cm x 30 cm x 20 cm</i>	1			
#	<i>Seau de maçon 12 l</i>	8			
#	<i>Tendeur Ø 9.5 mm - 54 kg</i>	10			

RNA n° W 561003946 - Siren n° 799 411 632 - Siret n° 799 411 632 00018 - APE n° 9499 Z

Mis à jour le 06/08/2017